

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

32

Nombre de votants :

32

Date de convocation :

10 novembre 2020

Date d'affichage :

23 novembre 2020

L'AN deux mille vingt, le **16 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 10 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, M. PAILLONCY, Mmes PARRAIN, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Mickaël SEMANA

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

absente excusée

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Evelyne VAUGIEN

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2020**

QUESTION N° 1

OBJET : Fonds d'Initiatives Cœur de Ville : attribution de subventions à l'association des commerçants Riom centre, et à l'association pour la Promotion de Riom (APR)

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 5 novembre 2020.

Le Fonds d'Initiative Cœur de Ville est prévu au budget afin de mobiliser les partenaires extérieurs pour la promotion et l'animation du programme Action Cœur de Ville. Ce Fonds est ainsi destiné à subventionner des animations, manifestations, travaux de connaissance du patrimoine, etc... se déroulant dans le périmètre Cœur de Ville de Riom et dont l'objet serait en rapport avec une des actions du programme communal et/ou correspondrait à l'un des cinq axes du programme national Action Cœur de Ville :

- de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville ;
- favoriser un développement économique et commercial équilibré ;
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ;
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ;
- fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs ;
- complété par l'axe transversale : Innovation (sociale, environnementale, économique et commerciale, etc...), transition énergétique et environnementale et promotion de la ville durable et intelligente (smart-city).

Ainsi les associations souhaitant s'impliquer dans cette démarche peuvent remplir la fiche d'appel à projet jointe au dossier permettant de solliciter une subvention.

Deux dossiers ont été reçus en 2020. Ils concernent tous les deux l'animation commerciale « Braderie d'été » organisée du 23 au 25 juillet par les associations Riom Centre et Association pour la Promotion de Riom (APR).

Ces associations ont sollicité une subvention concernant la sonorisation de l'espace public par APR pour un montant de 1 601,52 €, et la mise en place de deux spectacles (Lonely Hearts le jeudi 23 juillet et dafné Show le vendredi 24 juillet) par Riom Centre pour un montant de 500 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 500 € à l'association des commerçants Riom centre ;**
- **approuver le versement d'une subvention de 1 601,52 € à l'Association pour la Promotion de Riom (APR).**

Les crédits seront prélevés sur le Fond d'Initiative Cœur de Ville, imputation c/6574, ligne de crédit 31544, dont le solde sera de 1 898,48 €.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 16 novembre 2020

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL